

Image not found or type unknown



Accident de la circulation dégat matériel

Par **jean**, le **13/04/2010** à **12:05**

Bonjour,rnJ'ai eu un accident de la circulation sur un rond point j'étais sur le voie du millieu un véhicule passa sur ma droite quand j'ai voulu changer de voie je l'ai accroché à l'arrière gauche , le problème est que le véhicule que je conduisais appartient à ma fille qui est jeune conductrice , je suis le seul résponssable ma fille n'y est pour rien , je me suis renseigné à mon assurance celle-ci me répondit que le résponssable est l'assurance de ma fille , alors que mon non et mon no de permit est sur le constat du dit accident que faire pour que ma fille ne soit pas pénalisée.Merci.